

CHATEAU
Canon-la-Gaffelière

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2020

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges
17.09 – 29.09.2020

Rendement
32,5 hl/ha

Vinification
En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaision : 32 jours

Elevage
En barriques neuves (50 %), sur lies fines, pendant 16 mois. Pas de collage

Mise en bouteille
Au château, du 11 au 13 mai 2022

Assemblage
55 % Merlot
30 % Cabernet Franc
15 % Cabernet Sauvignon

Degré
13,5 %



Vignobles Comtes von Neipperg